

Hostache (René). *Le Conseil National de la Résistance. Les institutions de la clandestinité.*

Léon-E. Halkin

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. Hostache (René). *Le Conseil National de la Résistance. Les institutions de la clandestinité.* In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 38, fasc. 2, 1960. Histoire (depuis la fin de l'Antiquité) — Geschiedenis (sedert de Oudheid) pp. 537-538;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1960_num_38_2_2317_t1_0537_0000_1

Fichier pdf généré le 12/04/2018

Hostache (René). *Le Conseil National de la Résistance. Les institutions de la clandestinité.* Paris, Presses Universitaires de France, 1958 ; un vol. in-8°, 500 pp. (Collection ESPRIT DE LA RÉSISTANCE). Prix : 1600 fr. fr.

On nous a assez dit que l'histoire se fait avec des textes, et qu'il ne faut rien leur ajouter. Sans doute, mais il y a aussi une histoire qui se fait surtout avec les sources orales : c'est l'histoire du passé le plus récent, et particulièrement l'histoire du passé récent et clandestin. Le livre de M. René Hostache sur la Résistance française nous en apporte une preuve éclatante. L'enquête de l'auteur a été d'autant plus malaisée qu'il lui a fallu suppléer à la carence ou au silence des archives en provoquant acteurs et témoins à livrer leurs témoignages au cours d'interviews.

Les noms de ces collaborateurs sont cités parmi les « sources » (pp. 483-485). Nous y rencontrons nombre de grands hommes de la quatrième et de la cinquième Républiques : Georges Bidault, André Mutter, Joseph Laniel, Daniel Mayer, Gaston Tessier, Jacques Soustelle, Chaban-Delmas, de Menthon, Teitgen, Michel Debré, Francisque Gay, le R. P. Chaillet, François Mitterand, Edmond Michelet, de Bénouville, etc.

Acteurs et témoins sont parfois réticents, mais ils restent tout de même plus accessibles que certaines archives contemporaines, dont la consultation ne sera permise qu'après un demi-siècle de patience.

M. Hostache n'a pas reculé devant cette énorme difficulté préjudicielle. Il a cherché les documents conservés par des particuliers, il a pesé les publications de ses prédécesseurs, il a complété leur enquête et noué la gerbe des résultats.

Cinq cents pages sont ainsi consacrées aux institutions françaises de la clandestinité et singulièrement au Conseil National de la Résistance.

Le nom de Jean Moulin est le premier, — après celui du général de Gaulle, — que l'auteur inscrit à son palmarès. C'est Jean Moulin qui organisa les mouvements de la Résistance. Parachuté en France dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1942, il apportait de Londres les consignes nécessaires à la coordination dans les deux zones. Il fallut plus d'un an pour atteindre cet objectif, et encore dut-on toujours compter avec la reconstitution des partis politiques et des organisations syndicales... Enfin, le 27 mai 1943, le Conseil National de la Résistance tient sa première réunion, rue du Four, à Paris.

A l'intérieur de la Résistance rénovée, les divergences d'opinion se font jour et rendent l'action plus difficile. Bidault et Teitgen secondent Moulin sans réserve, tandis que Frenay, Brossolette et le général Delestraint le suivent avec difficulté.

Moins d'un mois après la réunion du 27 mai, Jean Moulin était arrêté près de Lyon, alors qu'il assistait à une réunion des principaux chefs de l'armée secrète de Zone Sud. Le premier président du Conseil National donna sa vie pour son pays.

Georges Bidault remplaça Jean Moulin. Plus heureux que son prédécesseur, il restera en fonctions jusqu'à la Libération et deviendra alors ministre des Affaires Étrangères.

Il nous est impossible de détailler ici l'activité et les combats du Conseil National de la Résistance. M. Hostache s'y est appliqué avec succès et son livre, qui jamais ne descend au niveau de la chronique facile, mérite largement les éloges qui lui ont été accordés de toutes parts. C'est une œuvre d'une technique très austère. Sans cesse, l'auteur unit les préoccupations du juriste à celles de l'historien. Il précise ses informations et montre la portée politique des décisions.

Qu'il nous suffise, en terminant, de souligner une des dernières observations de l'auteur. Le gouvernement clandestin ne réussit pas à devenir le gouvernement officiel de la France libérée. C'est le général de Gaulle qui, selon sa propre expression, a eu la lourde charge, depuis son appel du 18 juin 1940, d'« assumer la France ». La Résistance triomphante lui remit donc le pouvoir, après l'avoir exercé pour son compte pendant quelques jours (1). — Léon-E. HALKIN.

Walker (D. P.). *Spiritual and demonic magic from Ficino to Campanella.* London, The Warburg Institute, University of London, 1958 ; un vol., VII-244 pp. (STUDIES OF THE WARBURG INSTITUTE,, vol. 22).

Remarquablement édité et présenté par les soins du *Warburg Institute*, cet ouvrage constitue l'une des plus importantes contributions à l'étude de la magie qui aient paru ces dernières années. Bien que la tranche d'histoire considérée soit assez réduite — un siècle et demi environ — les résultats de l'enquête, où l'élégance s'unit à l'érudition, sont de ceux qui vont loin et font penser.

L'astrologie musicale de Ficino forme le point de départ. L'auteur du *De Triplici Vita*, constatant que les soldats prennent soin de leurs armes, les musiciens de leurs instruments, les chasseurs de leurs chiens, s'étonne que les « prêtres des Muses » se désintéressent de l'Esprit, qui est pourtant l'organe privilégié de toute connaissance. Cet esprit, chez l'homme d'étude, dérive de la bile noire : particulièrement agile, subtil et combustible, il incline à la mélancolie. Comment en préserver la santé ? Par une thérapeutique fondée sur les odeurs, le vin, la lumière et surtout la musique. Car, plus que les images, les sons agissent sur l'esprit qui est aérien comme eux. Tandis que la vue reproduit statiquement les objets, la musique, par son mouvement, transmet à l'âme humaine les vertus morales des planètes. Ainsi se définissent les lois d'une harmonie

(1) On complétera le livre de M. Hostache par l'ouvrage collectif que vient de publier le même éditeur : *La France sous l'occupation*, avec préface de Daniel Mayer et conclusion de Henri Michel, 196 pages in-8°, Paris, 1959.